



Emmanuel MOUTERDE

Maître es Sciences Économiques - Licencié en Droit

Alain JOLIVET

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Études Supérieures Comptables et Financières

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION I.E.D.V.

Parc du 45^{ème} Parallèle

9 Rue Olivier de Serres

26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

2 Avenue Jean Monnet - 26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 81 83 19 - Télécopie : 04 75 55 93 97 - E-mail : 2cara@2cara.fr

Société inscrite à l'ordre des experts comptables - Région Rhône-Alpes - Société inscrite à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Grenoble
SARL au capital de 150 000 € - SIRET : 479 959 827 000 29 - APE : 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 47479959827

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2012**, sur:

- **le contrôle des comptes annuels de l'Association "I.E.D.V.", tels qu'ils sont annexés au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

L'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à l'association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Conclusion

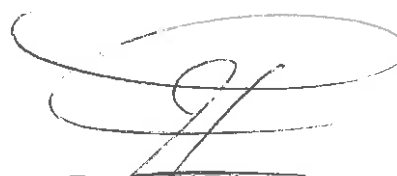
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Valence, le 30 avril 2013

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and a final vertical stroke, positioned above the printed name.

Pour 2CARA
Jean-Philippe CALLON.
Commissaire aux Comptes

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	504	504		24
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et	233	233		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	533	533		
Autres immobilisations corporelles	55 230	28 514	26 716	29 212
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	1 405 125	98 936	1 306 189	1 211 472
Autres immobilisations financières	673 349	70 970	602 378	555 559
ACTIF IMMOBILISE	2 134 975	199 691	1 935 284	1 796 268
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	1 216 106		1 216 106	969 142
Divers				
Valeurs mobilières de placement	562		562	562
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 016 735		1 016 735	1 485 073
Charges constatées d'avance	13 870		13 870	15 835
ACTIF CIRCULANT	2 247 274		2 247 274	2 470 611
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	4 382 248	199 691	4 182 557	4 266 879

Bilan


	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 209 975	1 282 317
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	369 678	281 205
Report à nouveau		77 310
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-19 556	-133 353
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 560 097	1 507 479
Apports	1 824 409	1 460 832
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 824 409	1 460 832
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	1 824 409	1 460 832
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		4 840
Découverts et concours bancaires	31	24 509
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	31	29 349
Emprunts et dettes financières diverses	594 754	1 050 223
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 732	83 043
Dettes fiscales et sociales	93 231	85 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 215	50 323
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 088	450
DETTES	798 052	1 298 568
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	4 182 557	4 266 879

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	640 551	100,00	666 775	100,00	-26 224	-3,93
Reprises et Transferts de charge	6 926	1,08	651	0,10	6 275	963,88
Cotisations						
Autres produits	4 365	0,68	1 005	0,15	3 360	334,33
Produits d'exploitation	651 842	101,76	668 431	100,25	-16 589	-2,48
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges exte	157 294	24,56	163 318	24,49	-6 024	-3,69
Impôts et taxes	30 513	4,76	29 521	4,43	992	3,36
Salaires et Traitements	308 252	48,12	310 807	46,61	-2 556	-0,82
Charges sociales	144 665	22,58	142 079	21,31	2 587	1,82
Amortissements et provisions	6 071	0,95	6 047	0,91	24	0,39
Autres charges						
Charges d'exploitation	646 794	100,97	651 772	97,75	-4 978	-0,76
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 047	0,79	16 659	2,50	-11 611	-69,70
Opérations faites en commun						
Produits financiers	144 897	22,62	74 290	11,14	70 606	95,04
Charges financières	157 414	24,57	200 601	30,09	-43 187	-21,53
Résultat financier	-12 517	-1,95	-126 311	-18,94	113 793	-90,09
RÉSULTAT COURANT	-7 470	-1,17	-109 652	-16,45	102 182	-93,19
Produits exceptionnels	632	0,10	114	0,02	518	453,68
Charges exceptionnelles	7 756	1,21	20 232	3,03	-12 476	-61,66
Résultat exceptionnel	-7 125	-1,11	-20 118	-3,02	12 994	-64,59
Impôts sur les bénéfices	4 962	0,77	3 583	0,54	1 379	38,49
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-19 556	-3,05	-133 353	-20,00	113 797	-85,33
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	126 497		121 040		5 457	4,51
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits	126 497		121 040		5 457	4,51
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	126 497		121 040		5 457	4,51

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Total des charges	126 497		121 040		5 457	4,51


 Expertise comptable
 Commissariat
 aux Comptes
 2 Quai Jean Monnet - 26500 MOURS ST EUSEBE
 Tél. 04 75 02 88 19 - Fax 04 75 02 88 07

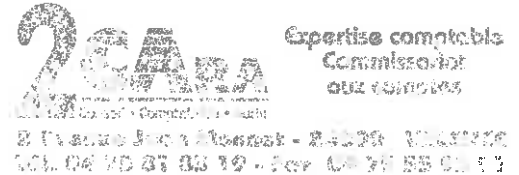
Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : I.E.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 4 182 557 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 19 556 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2013 par les dirigeants de l'association.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur FRANCE INITIATIVE .

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

I.E.D.V est membre de FRANCE INITIATIVE qui a défini des normes comptables propres. Ces normes sont conformes aux règlements CRC n° 99-03 relatif au PCG et CRC n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations. Elles ont pour but d'apporter une meilleure information financière compte tenu des spécificités de gestion des plateformes FRANCE INITIATIVE.

I.E.D.V applique ces normes depuis l'exercice clos au 31/12/2010 dans la cadre d'une méthode préférentielle de présentation des comptes annuels.

L'application de ces normes implique les méthodes de comptabilisation suivantes :

- Les provisions et pertes sur les fonds d'intervention (prêts d'honneur et garanties) sont comptabilisées dans les comptes de nature financière.
- La présentation en annexe de comptes de résultat distincts entre fonctionnement et interventions financières.
- L'imputation des provisions et pertes concernant les prêts d'honneur et les garanties sur les apports, après détermination du résultat sur fonds d'intervention et approbation par l'Assemblée Générale.
- Les contributions volontaires en nature sont inscrites au compte de résultat et font l'objet d'une information détaillée en annexe.
- La mise à disposition du SMEOV est désormais inscrite dans les contributions en nature au compte de résultat et fait également l'objet d'une information détaillée en annexe.
- La quote part des résultats sur interventions financières a été affectée aux comptes de fonds de prêts d'honneur avec ou sans droit de reprise selon leur proportion et aux comptes de fonds de garantie pour le résultat sur la gestion des garanties.

 Expertise comptable
Commissariat
aux comptes
2 Rue des Jean Morel - 26200 VALENCIE
TEL. 04 75 01 88 19 - Fax. 04 75 05 99 01

Résultat

Le résultat de l'exercice se compose de la manière suivante :

	Déficit	Excédant
RESULTAT NET COMPTABLE DE L'EXERCICE	-19 556	
Dont part du résultat de fonctionnement		14 885
Dont part du résultat sur interventions financières	-34 441	

Détail du résultat sur interventions financières :

Prêts d'Honneur

dotations	58 471
reprises	93 546
pertes irrécouvrables	77 365
commission de recouvrement	32
TOTAL (perte nette)	42 322

Garanties

dotations	8 717
reprises	28 864
pertes irrécouvrables	12 266
TOTAL (gain net)	7 881

Résultat sur interventions financières (perte nette) 34 441



Expertise comptable
Commissariat
aux Comptes

87 Avenue Jean Monnet - 68000 COLMAR
Tél. 04 70 01 83 19 - Fax. 04 70 35 95 97

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	738			738
Immobilisations incorporelles	738			738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533			533
- Installations générales, agencements aménagement divers	11 293			11 293
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 414	3 588	1 064	43 937
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	53 240	3 588	1 064	55 763
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 992 160			2 078 474
Immobilisations financières	1 992 160			2 078 474
ACTIF IMMOBILISE	2 046 137	3 588	1 064	2 134 975




Expertise comptable
Commissariat
aux comptes

2 Rue des Jours Heureux - 24100 VALENCE
Tél. 04 75 21 02 12 - Fax. 04 75 25 93 97

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 588		3 588
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 588		3 588
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 064		1 064
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 064		1 064


Expertise comptable
Commissariat
aux comptes
 8 Avenue Jean Robinet - 55000 VANDRES
 Tél. 04 75 27 85 19 - Fax 04 75 25 95 97

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de prêts d'honneur accordés par l'association au tiers bénéficiaires.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement des prêts d'honneur, sur la base du solde de prêt net de couverture par garantie, selon la méthode suivante:

- Cessation d'activité ou liquidation judiciaire en cours: 100% du solde
- Redressement judiciaire en cours: 100% du solde
- Au delà de 6 échéances non honorées: 75% du solde
- Au-delà de 3 échéances non honorées: 50% du solde

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	713	24		738
Immobilisations incorporelles	713	24		738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	533			533
- Installations générales, agencements aménagements divers	483	1 143		1 626
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 012	4 903	1 027	26 888
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	24 028	6 047	1 027	29 047
ACTIF IMMOBILISE	24 741	6 071	1 027	29 785

2012
2011
2010
2009
2008
2007
2006
2005
2004
2003
2002
2001
2000
1999
1998
1997
1996
1995
1994
1993
1992
1991
1990
1989
1988
1987
1986
1985
1984
1983
1982
1981
1980
1979
1978
1977
1976
1975
1974
1973
1972
1971
1970
1969
1968
1967
1966
1965
1964
1963
1962
1961
1960
1959
1958
1957
1956
1955
1954
1953
1952
1951
1950
1949
1948
1947
1946
1945
1944
1943
1942
1941
1940
1939
1938
1937
1936
1935
1934
1933
1932
1931
1930
1929
1928
1927
1926
1925
1924
1923
1922
1921
1920
1919
1918
1917
1916
1915
1914
1913
1912
1911
1910
1909
1908
1907
1906
1905
1904
1903
1902
1901
1900

Expertise comptable
Commissariat
aux comptes


2012
2011
2010
2009
2008
2007
2006
2005
2004
2003
2002
2001
2000
1999
1998
1997
1996
1995
1994
1993
1992
1991
1990
1989
1988
1987
1986
1985
1984
1983
1982
1981
1980
1979
1978
1977
1976
1975
1974
1973
1972
1971
1970
1969
1968
1967
1966
1965
1964
1963
1962
1961
1960
1959
1958
1957
1956
1955
1954
1953
1952
1951
1950
1949
1948
1947
1946
1945
1944
1943
1942
1941
1940
1939
1938
1937
1936
1935
1934
1933
1932
1931
1930
1929
1928
1927
1926
1925
1924
1923
1922
1921
1920
1919
1918
1917
1916
1915
1914
1913
1912
1911
1910
1909
1908
1907
1906
1905
1904
1903
1902
1901
1900

Notes sur le bilan

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	24	6 047	6 071
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	24	6 047	6 071
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		1 027	1 027
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		1 027	1 027

Motifs de reprises exceptionnelles d'amortissement :

Liste des immobilisations amorties sur la durée d'utilisation :


200A Experte
 Comptable
 Commissariat
 aux Comptes
 11, rue de la République - 26000 - MOURMANS
 04 75 61 85 17 - Fax: 04 75 63 40 07

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 308 450 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 405 125		1 405 125
Autres	673 349		673 349
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 216 106	1 216 106	
Charges constatées d'avance	13 870	13 870	
Total	3 308 450	1 229 976	2 078 474
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits a recevoir	28 767
Ddtefp eden 07 fonct. a recevoir	1 616
Subv.conseil gen° pdi a recevoir	750
Cdc a recevoir	125 000
Fonds dla ingenierie a recevoir /26	93 647
Fonds dla ingenierie a recevoir /07	79 340
Subv° a recevoir dla /07	6 595
Subv° a recevoir dla /26	7 636
Subv°fonctiont a recevoir nacre	36 010
Subv°valence major a recevoir	6 807
Subv°f.a.solde a recev.	177 540
Cons°general suivi projet	30 000
Region subv.valence a recevoir	252 628
Total	846 337

Notes sur le bilan


Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 800 683 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	31	31		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	597 385	597 385		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 732	59 732		
Dettes fiscales et sociales	93 231	93 231		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	42 215	42 215		
Produits constatés d'avance	8 088	8 088		
Total	800 683	800 683		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

 Expertise comptable
Commissariat
aux comptes
23 rue de la République - 28300 MOURS ST EUSEBE
Tél. 04.75.02.72.88

	Montant
Fourn.ord.fact.non parv.	5 777
Inter.cour. a payer agios	31
Dettes provi congés payés	35 037
Charges sur cp	18 760
Organis.soc.ch. a payer	1 665
Taxe sur salaires a payer	5 578
Charges diverses a payer	42 215
Total	109 063

Notes sur le bilan


Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 870		
Total	13 870		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'av.	8 088		
Total	8 088		



2CAABA
 Expertise comptable
 Commissariat
 aux comptes
 18 Rue des Méannes - 26540 MOURS ST EUSEBE
 Tél. 04.75.02.72.88 - Fax. 04.75.02.72.87

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés


	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements Prêts d'honneur attribués au 31/12/2012	147 500
Engagements Garantie donnée France Active / IEDV	1 773 026
Autres engagements donnés	1 920 526
Total	1 920 526


2CAAPA
 Expertise comptable
 Commissariat
 aux comptes
 2 Passage Jean Rignot - 24000 - VILLIERS
 TEL. 04 75 81 83 19 - Fax. 04 75 85 03 91

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ressources		
Bénévolat	126 497	121 040
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	126 497	121 040
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	126 497	121 040
Total	126 497	121 040


 Expertise comptable
 Commissariat
 aux comptes
 Cabinet Jean Robin
 8 Boulevard Jean Fournet - 26500 MOURS
 TEL 04 75 61 85 19 - Fax 04 75 55 95 97

Contributions volontaires : détail du calcul

Valorisation du bénévolat pour l'année 2012

Comités d'engagement	Nbre de comités d'engagement	Nbre de participations	Durée moyenne	nbre d'heures
TPE Valence	7	8	4	224
TPE Romans	11	7	4	308
TPE Rovaltain	13	7	4	364
TPE Ardèche	10	7	3	210
Comité restreint TPE	15	3	2	90
Financements ESS	7	7	2	98
Total	63	39	33,2	1294

Parrainage	Nbre de parrainés	Nbre de RDV	Durée moyenne	nbre d'heures
individuel	23	116	1,5	174
collectif	12	5	1,5	90
Total				264

Valorisation à 50€ de l'heure	77 900,00 €
----------------------------------	--------------------

Mise à disposition du SMEOV pour l'année 2012

Charges à caractère général 011		7 124,80
Loyer	2 440,62	
Télécommunications, Poste	1 060,75	
Fournitures, location PC, maintenance matériel	3 062,18	
Déplacement N.GRIVOLAT	561,25	
Charges de personnel 012		41 472,41
Salaires et charges animateur	41 472,41	
Total		48 597,21

2012
Expertise comptable
Commissariat
aux comptes
2 Avenue Jean Biequet - 85000 MOUTIERE
TEL. 04 75 81 82 10 - Fax. 04 75 85 93 97

Emmanuel MOUTERDE

Maître es Sciences Économiques • Licence en Droit

Alain JOLIVET

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Études Supérieures Comptables et Financières

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

ASSOCIATION I.E.D.V.

Parc du 45^{ème} Parallèle

9 Rue Olivier de Serres

26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Aux Membres,

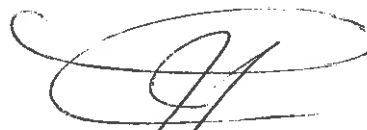
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Valence, le 30 avril 2013



Pour 2CARA
Jean-Philippe CALLON
Commissaire aux Comptes

